



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **13 octobre 2008**

Délibération n° 2008-0308

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Subvention pour le fonctionnement et l'organisation d'événements avec l'Agence de développement des entreprises en Afrique (ADEA) - Réseau Afric Partners**

service : **Direction générale - Direction des relations internationales**

Rapporteur : Monsieur Julien-Laferrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 3 octobre 2008

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 14 octobre 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Lambert, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Lévêque, Mme Levy, MM. Lung, Longueval, Lyonnet, Morales, Mmes Palleja, Pesson, M. Petit, Mme Pierron, MM. Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Turcas, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Buna (pouvoir à M. Bouju), Colin (pouvoir à M. Abadie), Desseigne (pouvoir à M. Imbert A), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à M. Plazzi), David G. (pouvoir à M. Roche), Ferraro (pouvoir à Mme Dubos), Fleury (pouvoir à M. Reppelin), Goux (pouvoir à Mme David M.), Justet (pouvoir à M. Longueval), Kabalo (pouvoir à M. Lung), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Louis (pouvoir à Mme Levy), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Muet, Terracher (pouvoir à M. Chabrier), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Lambert), M. Vergiat (pouvoir à M. Rousseau).

Absents non excusés : Mme Bonniel-Chalier, MM. Cochet, Genin, Havard, Mme Perrin-Gilbert, MM. Pillonel, Touraine.

Séance publique du 13 octobre 2008**Délibération n° 2008-0308**

commission principale : développement économique

objet : **Subvention pour le fonctionnement et l'organisation d'événements avec l'Agence de développement des entreprises en Afrique (ADEA) - Réseau Afric Partners**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 septembre 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

La mondialisation des économies et l'internationalisation des petites et moyennes entreprises (PME) jouent de plus en plus un rôle majeur dans le développement économique. La mondialisation et l'internationalisation portent la dynamique du tissu économique de l'emploi et de l'investissement. La France est le premier partenaire économique de l'Afrique : 1er fournisseur et 2° client.

Le développement des échanges entre les PME et les partenaires africains est primordiale pour renforcer ce positionnement dans la compétition mondiale. Consciente de ces enjeux, la Communauté urbaine soutient depuis plusieurs années une politique en faveur de la mise en place de rencontres économiques, notamment liées aux filières d'excellence de l'agglomération (énergie, pharmacie, chimie, eau, mécanique, textiles).

Pour atteindre ces objectifs, la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association - Agence de développement des entreprises en Afrique (ADEA). Spécialisée sur l'Afrique subsaharienne, l'association a pour objectif de promouvoir les relations d'échanges et de partenariat entre les PME rhônalpines et les entreprises africaines, d'organiser des rencontres entre experts, organismes internationaux et entreprises de la région Rhône-Alpes et d'accueillir les délégations.

La stratégie d'ADEA

L'ambition d'ADEA est de promouvoir les relations d'échanges et de partenariats entre les PME lyonnaises et africaines et d'accompagner ces entreprises dans leurs échanges avec les acteurs économiques et politiques du continent africain. Aujourd'hui, les PME rhônalpines interviennent en Afrique sur des projets industriels et/ou fournissent des équipements pour la construction et la rénovation d'entreprises industrielles, projets jusqu'ici réservés aux seuls groupes multinationaux très présents en Afrique.

Le Forum ADEA a mis en place un espace de promotion commerciale réservé aux petites et moyennes entreprises (PME) et aux petites et moyennes industries (PMI) de Rhône-Alpes qui souhaitent exporter vers les marchés africains. Il propose des conférences sur des thèmes à vocation économique : financements internationaux, énergie, environnement des affaires, équipement et stratégies. La mise en place d'un site internet (www.adeafrance.org : une base de données présentant aux adhérents des études sectorielles sur les pays en pleine évolution : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Gabon, Côte d'Ivoire, Mali, etc.).

ADEA a également accompagné 20 PME de Rhône-Alpes dans les missions vers le Mali, le Cameroun, le Congo, le Burkina Faso et le Gabon en 2006.

En février 2006, ADEA a accompagné des PME-PMI rhônalpines à la 2° édition du salon international SIDEAU organisé par le ministère malien de l'énergie, des mines et de l'eau. Ce salon a pour objectif d'informer les entreprises et les principaux partenaires sur des projets dans le domaine de l'eau.

Du 21 au 24 octobre 2008, ADEA organise au palais des congrès de Lyon la 8° édition du forum Rhône-Alpes - Afrique sur le thème énergie-eau en Afrique : financements - technologies - partenariats PME-PMI. En 2007, cette manifestation a reçu 700 participants et les représentants de 18 pays africains francophones.

Cette manifestation, qui s'inscrit dans le cadre d'une coopération économique durable entre Rhône-Alpes et l'Afrique, vise à l'amélioration de la connaissance des marchés africains à forts potentiels que sont les secteurs de l'eau et de l'énergie et renforce les partenariats entre entreprises dont une part significative de PME-PMI.

La proposition de partenariat

Le budget global de l'association est de 150 000 €, assuré par les cotisations de ses adhérents et la facturation de ses diverses prestations. Le budget du forum Rhône-Alpes - Afrique en novembre 2006 a été de 300 000 €. Le forum est financé par la participation des entreprises ainsi que des subventions attribuées notamment par le Conseil régional, l'Union européenne et Saint Etienne Métropole.

Le développement de ce programme s'inscrit dans les objectifs de la Communauté urbaine en matière de développement économique et contribue au rayonnement international de notre agglomération, tout en favorisant la croissance du tissu économique local.

Il est proposé au conseil de Communauté d'attribuer une subvention de 20 000 € à cette association pour l'organisation du forum Rhône-Alpes-Afrique ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Autorise le versement d'une subvention de 20 000 € à l'association ADEA pour l'année 2008.

2° - La dépense sera prélevée sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 16 octobre 2008.